

# COMMUNE DE MOSNAC

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Compte-rendu de la séance du 02 juillet 2013 à 20 h 30.

Présents : A. BERNIER, M. BRILLET, G. DEWEVRE, D. MERCERON,  
E. MONTIGAUD, S. PUAUD.

L. BOETTI, J. CHARLET.

Excusé : F. PERROTIN.

### Le compte-rendu de la séance du 07 mai 2013 est approuvé à l'unanimité.

#### • 1 Réserve incendie du Logis :

M. BRILLET nous informe que la réserve incendie est installée, il reste la clôture à poser, ce qui devrait être fait la semaine prochaine. La citerne de 120 m<sup>3</sup> a été remplie par M. BRILLET, la SAUR devant lui rembourser directement le coût de cette opération.

Le coût total des travaux s'élève aujourd'hui à 7.548,09€ H.T.

Suite au projet d'E. MONTIGAUD d'installer une distillerie à proximité des installations précitées, et qui de ce fait pourra bénéficier (si les autorités compétentes le confirme), de la même réserve incendie, il sera rédigé une convention tripartite entre la mairie, M. BRILLET et E. MONTIGAUD pour définir les modalités générales de répartition des coûts d'investissement et d'entretien de ladite réserve. D'ores et déjà, les trois parties sont d'accord pour partager à parts égales les coûts d'investissement et de fonctionnement de la réserve incendie.

Le conseil donne son accord pour cette répartition et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

### Délibération adoptée à l'unanimité.

#### • 2 Voie douce en Val de Charente :

A. BERNIER nous informe que suite à une visite sur place, le Conseil général a proposé un nouvel itinéraire pour le projet de création de la voie douce entre Sireuil et La Liège.

Après examen le projet est approuvé.

### Délibération adoptée : 7 voix pour, une abstention.

- **3 PAVE :**

Le Pays Ouest Charente, dans le cadre du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, propose aux communes qui le souhaitent de faire réaliser cette étude par un chargé de mission qu'il vient d'embaucher. De ce fait une délibération est nécessaire pour confier cette étude au Pays.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **4 Médiathèque :**

La CCRC a pour projet de proposer aux personnes qui le désirent et qui ne peuvent se déplacer un « portage d'ouvrage » par un moyen qui n'est pas encore défini.

Lors de la distribution de la lettre d'information de la CCRC dans tous les foyers, un questionnaire a été proposé à chacun pour qu'il fasse connaître son point de vue et ses attentes vis-à-vis d'un tel projet. Aucun retour n'a été constaté en mairie sur cette consultation dont le retour était prévu le 30 juin.

Devant le peu d'intérêt manifesté par les gens de Mosnac sur cette proposition, le conseil décide d'attendre le retour des autres communes avant d'aller plus avant et de désigner des référents communaux.

- **5 SMAEPA:**

A. BERNIER Nous informe qu'une nouvelle enquête publique va avoir lieu concernant l'assainissement collectif prévu de longue date à Mosnac sur les hameaux du Bourg et de la Voûte.

Compte tenu des difficultés financières actuelles, les projets sont révisés à la baisse. Seul la Voûte pourrait bénéficier d'un assainissement collectif très édulcoré.

Une délibération est nécessaire auprès du SMAEPA sur ce nouveau projet.

**Délibération adoptée : 7 voix pour, 1 voix contre.**

- **6 Questions diverses :**

S. PUAUD évoque les demandes de l'école concernant la remise en peinture du couloir et des WC. Priorité est aujourd'hui donnée à la réfection, pendant l'été, des vestiaires du stade. Les travaux de l'école pourront intervenir pendant les vacances de Toussaint.

La séance est levée à 23 h 00.